

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE CNIG <i>Liberté Égalité Fraternité</i> Conseil national de l'information géolocalisée Commission besoins et usages REF : CNIG 2026.xxx	
COMPTE-RENDU DE REUNION	
Objet : Réunion de la commission besoins et usages du 12 mai 2026	

Ordre du jour :

1. Proposition de création d'un GT mobilités (Patrick Gendre, CEREMA)
2. Point sur les travaux du groupe de travail assurance (Nathalie Orlhac, CCR)
3. Les SI fédérateurs de l'OFB et les référentiels associés (Béatrice Coroenne, OFB)
4. Projet de standard sur les obligations légales de débroussaillage (Luc Mabire, CRIGE PACA)
5. Projet de standard cartographies des études de danger (Émilie Foti et Tom Mansot, DGPR) (NB : sujet déjà présenté en commission des standards mais pas encore en commission besoins et usages)
6. Projet de GT Perturbateurs endocriniens (sous-GT du GT données géolocalisées en santé) (Laura Barbier, CGDD)

Liste des participants

Cf annexe

Relecture du compte-rendu	Les participants	26 juin 2026
Validation du compte-rendu	Benoît Morando	10/07/2026
Prochain rendez-vous : prévu le 2026		

Relevé de décisions

- BU2026.01 : *actualiser la page du GT JNT sur le site du CNIG (point à monter entre Hervé Halbout et le SG CNIG)*
- BU2026.02 : *la commission acte le lancement de travaux dans le cadre de la commission des standards en vue d'un standard sur les haies*
- BU2026.03 : *la commission décide de relancer le GT Végétation (initialement créé en septembre 2024 mais qui n'a pas démarré ses travaux), co-animé par Vincent Aït-Amar (Ecolab) et Maxime Tribolet. L'appel à participation sera republié*
- BU2026.04 : la commission valide la création du groupe de travail sur les mobilités. Un appel à participation sera lancé.
- BU2026.05 : la commission décide la création d'un groupe de travail sur les obligations légales de débroussaillage, rattaché à la commission des standards.
- BU2026.06 : la commission prend acte de la création du groupe de travail sur les études de danger, rattaché à la commission des standards.
- BU2026.07 : la commission valide la création du sous-groupe sur les perturbateurs endocriniens au sein du GT Données géolocalisées en santé.

Introduction

La séance s'ouvre avec l'intervention de Valérie Nouvel, vice-présidente du département de la Manche, qui propose sa candidature à la présidence de la commission. Elle rappelle son engagement sur les enjeux numériques des collectivités et souligne l'importance de croiser développement des usages, qualité de la donnée et interopérabilité. Elle indique aborder cette première réunion dans une logique d'écoute et de travail collectif avec les membres de la commission.

Proposition de création d'un GT mobilités

Patrick Gendre (CEREMA) propose la création d'un groupe de travail ciblé sur l'expression des besoins des acteurs publics en matière de données pour l'analyse et les études de mobilité. Le périmètre est centré sur les données utilisées en temps différé (planification, évaluation, modélisation) et exclut les usages opérationnels en temps réel.

Le groupe viserait à faire remonter et structurer les besoins des acteurs publics (collectivités, AOM, services de l'État, agences d'urbanisme, etc.), en identifiant notamment les jeux de données à produire, les besoins de mutualisation (y compris pour l'achat de données privées), la diffusion des connaissances, les besoins d'harmonisation et de standardisation, ainsi que les solutions de partage (plateformes, outils, contractualisation, formation). Il s'appuierait en particulier sur les relais

régionaux (notamment les centres régionaux d'information géographique) et sur les directions transport des collectivités, les régions étant des acteurs structurants en tant que cheffes de file de la mobilité.

L'objectif serait de produire une vision d'ensemble concertée des besoins, permettant de mieux coordonner les actions entre niveaux national et régional, et de déboucher sur une feuille de route opérationnelle comprenant une liste d'actions prioritaires, faisables, estimées et priorisées, avec identification de porteurs, de sources de financement et des modalités de mise à jour. Le GT pourrait s'appuyer sur un large écosystème d'acteurs nationaux (DGITM, CGDD, IGN, Cerema, GART, Régions de France, UTPF, FNAU, OpenData France, Eona-X, ANCT, ADEME, SGP, etc.) ainsi que sur les travaux existants au niveau territorial.

Discussion :

Les échanges ont porté sur l'articulation avec les dispositifs existants. Arnaud Gallais interroge la complémentarité avec les travaux du BNTRA en matière de normalisation.

Guillaume Blanchard souligne le rôle du Point d'accès national (PAN) et s'interroge sur un éventuel élargissement de son périmètre.

Patrick Gendre précise que le PAN est centré sur l'information voyageurs et ne couvre qu'une partie des besoins identifiés, notamment en matière de données d'étude ou de données non ouvertes.

Jorge Gonzalez confirme que des réflexions sont en cours sur le positionnement du PAN.

Marie Terrier souligne l'intérêt du niveau régional comme relais pour structurer la remontée des besoins.

Nicolas Berthelot évoque les convergences possibles avec la Fabrique de la donnée territoriale.

La commission valide la création du groupe de travail Mobilités. Un appel à participation sera lancé.

Décision :

- La commission valide la création du groupe de travail sur les mobilités. Un appel à participation sera lancé.

NDLR post réunion :

- [lien](#) vers la page du GT
- [lien](#) vers l'appel à participation

Point sur les travaux du groupe de travail assurance

Nathalie Orlhac (CCR) présente les travaux du groupe de travail Assurance, engagé depuis 2024. Ce groupe vise à structurer et partager les besoins en données géographiques de l'écosystème assurantiel, avec un accent particulier sur les bâtiments et les risques.

Les travaux ont permis d'identifier plusieurs besoins structurants, notamment la localisation précise des bâtiments (au-delà du géocodage), l'harmonisation des données relatives aux risques (PPR) et l'usage de référentiels comme le Référentiel national des bâtiments (RNB). Le GT a également joué un rôle de diffusion de connaissances, en présentant plusieurs référentiels et bases de données (BDNB, SIRENE) ainsi que des initiatives liées aux jumeaux numériques (JUNN) et à VirtualTer.

Discussion :

Les échanges ont notamment porté sur le projet SweetPepper. Nicolas Lambert indique que le projet est toujours en cours mais qu'il subit des retards liés aux données sources et aux processus de diffusion, sans calendrier stabilisé à ce stade.

Guillaume Blanchard précise que la liste des PPR dans chaque département est disponible ici sur Géorisques : <https://www.georisques.gouv.fr/plans-de-prevention-des-risques-ppr-par-departement-version-beta>

Les SI fédérateurs de l'OFB et les référentiels associés

Béatrice Coroenne (OFB) présente l'organisation des systèmes d'information fédérateurs couvrant les domaines de l'eau, de la biodiversité et du milieu marin. Ces dispositifs visent à assurer un partage interopérable des données, à structurer leur gouvernance et à mettre à disposition des référentiels nationaux.

Elle décrit les services associés (catalogues, API, portails), le rôle central des référentiels et les processus de gouvernance propres à ces systèmes, incluant validation métier et validation institutionnelle.

Discussion :

Les échanges ont mis en évidence la bonne articulation avec les travaux du CNIG. Benoît Morando rappelle les travaux menés pour rapprocher les démarches de standardisation et souligne l'intérêt de convergence des méthodes. Cette coopération est confirmée par la participation croisée aux instances respectives.

Projet de standard sur les obligations légales de débroussaillage

Luc Mabire (CRIGE PACA) présente les enjeux liés aux obligations légales de débroussaillage (OLD), dispositif majeur de prévention du risque incendie. Il souligne

la complexité de mise en œuvre liée à la superposition des obligations entre propriétaires et à la diversité des outils existants. Il met en évidence l'absence de standardisation des données et la nécessité d'un socle commun pour garantir cohérence et efficacité.

Discussion :

Les échanges portent largement sur l'articulation avec les initiatives nationales en cours. Marie-Agnès Scherrmann indique que l'IGN développe une couche nationale basée sur le modèle OLD 50 m, avec un déploiement progressif, et mène en parallèle, dans le cadre de la Fabrique de la donnée territoriale, une investigation pour les services qui pourraient être associés à cette donnée socle.

Christine Archias propose un copilotage du futur groupe de travail par le CRIGE PACA et l'IGN afin de garantir la cohérence entre niveau national et initiatives locales, et de faciliter l'adoption des futurs standards.

Des contributions évoquent également les enjeux spécifiques en outre-mer ; Jean-Christophe Rouillé précise qu'il existe bien des arrêtés préfectoraux, en Martinique et à la Réunion, rendant le débroussaillage obligatoire dans les zones à risque élevé, notamment en périphérie des zones habitées et des espaces naturels sensibles.

Décision :

La commission décide la création d'un groupe de travail sur les obligations légales de débroussaillage, rattaché à la commission des standards.

Projet de standard cartographies des études de danger

Tom Mansot (DGPR) présente l'avancement d'un projet de géostandard destiné à encadrer la production des cartographies des études de danger des installations classées (ICPE), dans un contexte réglementaire renforcé imposant la fourniture de données géoréférencées conformes aux standards CNIG.

Le groupe de travail, déjà constitué suite à une présentation antérieure en commission des standards, réunit un large panel d'acteurs et a entamé ses travaux. L'objectif est de produire un standard dans un délai contraint afin de répondre aux exigences réglementaires.

Discussion :

Les échanges portent sur l'articulation avec le GT Risques. Arnauld Gallais suggère un rattachement possible en sous-groupe. Emilie Foti précise que le sujet relève d'une organisation distincte au sein de la DGPR et justifie la création d'un GT spécifique. Il est toutefois convenu de maintenir une vigilance sur la cohérence globale, notamment via des membres communs.

Décision :

La commission prend acte de la création du groupe de travail sur les études de danger, rattaché à la commission des standards.

Projet de GT Perturbateurs endocriniens

Laura Barbier (CGDD) présente un projet de sous-groupe consacré aux perturbateurs endocriniens, initié fin 2024 dans la continuité des travaux du groupe de travail « données géolocalisées en santé », pour identifier besoins et usages associés à la mobilisation et au croisement des données environnementales et sanitaires.

Pourquoi ce sujet ? On constate que des connaissances sur les perturbateurs endocriniens existent mais que certains freins subsistent quant à l'accès et à la mobilisation des données associées. De plus, il y a un manque d'interopérabilité entre données d'exposition et données sanitaires, ce qui constitue un frein à la mobilisation des données au service de la recherche en santé-environnement. De ce fait, de nombreuses études portant sur les effets sanitaires des PE présentent des limites sur l'estimation réelle de l'exposition à ces substances.

Un objectif central de ce groupe est de mettre en relation les différents acteurs concernés : de la santé et de l'environnement ; gestionnaires et réutilisateurs de données sur les PE.

Discussion :

Les échanges mettent en évidence un besoin de meilleure visibilité des travaux existants. Marie Terrier souligne la difficulté à identifier les groupes actifs sur le site du CNIG. Pierre Laulier rappelle que le GT santé a produit des livrables, mais que leur valorisation doit être améliorée. Alexis propose de capitaliser sur les travaux menés sur les PFAS. Laura Barbier indique que les travaux du GD4H ont été en partie repris par l'ANSES.

Décision :

La commission valide la création du sous-groupe sur les perturbateurs endocriniens au sein du GT Données géolocalisées en santé.

Annexe : liste des participants

Prénom	Nom	Organisme
Christine	Archias	CRIGE PACA
Laura	Barbier	CGDD
Nicolas	Berthelot	IGN
Frédéric	Bonniot	IGN
Pierre-Alban	Bonin	FNCCR
Thierry	Brusseaux	<i>Fédération nationale des métiers du stationnement (à confirmer)</i>
Guillaume	Blanchard	PIGMA / GIP ATGeRi
Boris	Cabaz	GeoMartinique
François	Chirié	IGN
Béatrice	Coroenne	OFB
Mélanie	Durupt	SHOM
Emilie	Foti	DGPR
Arnauld	Gallais	CEREMA
Patrick	Gendre	CEREMA
Jorge	Gonzalez	DGITM
Régis	Haubourg	CSTB
Pierre	Laulier	CNIG
Alexis	Leautier	Ecolab
Nicolas	Lambert	IGN
Luc	Mabire	CRIGE PACA
Thomas	Mettey	IGN
Rémi	Montorio	MEL
Benoît	Morando	CNIG
Valérie	Nouvel	Départements de France
Nathalie	Orlhac	CCR
Jean-Christophe	Rouillé	DEAL Martinique
Marie-Agnès	Scherrmann	IGN
Marie	Terrier	OpenIG
Laurent	Toustou	IGN
Tom	Mansot	DGPR